



FORMATION DES ACTEURS SST

Formation initiale

2 jours (14 heures)

PUBLIC

- Tout public. Et plus particulièrement les salariés désignés par le chef d'entreprise pour porter les gestes de premiers secours

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis

EFFECTIF

- De 4 à 10 participants

INTERVENANTS

- Formateurs ou Formateurs de formateurs SST certifiés par l'INRS et rattachés à l'habilitation de DCK Conseil & Formation

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et travaux en sous-groupes
- Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise
- Formation pratique et opérationnelle

LIVRABLES

- Aide-mémoire du SST (INRS ED 4085)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Réunion : dck.contact@gmail.com

Mayotte : dck.mayotte@gmail.com

Web : <https://www.dck-formation.re>



OBJECTIFS

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et en matière de prévention de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et de ses procédures.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Une grille de certification est spécialement dédiée aux épreuves certificatives. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification des acteurs SST.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et validé la totalité des domaines de compétences du dispositif peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur SST.

VALIDATION

- Certificat Acteur SST délivré par l'INRS.
- Une attestation de fin de formation validant les acquis des participants est délivrée par le dispensateur de la formation.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

- Recyclage obligatoire (MAC) tous les 2 ans (24 mois).



FORMATION DES ACTEURS SST

Formation initiale

2 jours (14 heures)

PROGRAMME

SAVOIR, C'EST PRÉVENIR

- Les risques professionnels, de quoi parle-t-on ?
- Les conséquences liées aux risques professionnels
- La prévention des risques et ses enjeux
- Comment prévenir les risques dans son entreprise ?
- SST, votre rôle face aux risques : acteur de la prévention
- SST, le cadre de votre intervention dans et hors de l'entreprise

INTERVENIR LORS D'UN ACCIDENT : LA CAT

- Le Plan d'Intervention du SST (PI SST)

PROTÉGER AVANT TOUT

- L'alerte aux populations
- Réaliser une protection adaptée

EXAMINER LA/LES VICTIME(S)

- Comment déceler une urgence vitale ?
- Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ?

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- L'importance de l'alerte
- Le message d'alerte
- Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise

SECOURIR LA/LES VICTIME(S) DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe totalement
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure(s)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas



FORMATION DES ACTEURS SST

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

1 jour (7 heures)

PUBLIC

- Acteurs SST certifiés

PRÉREQUIS

- Être certifié Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

EFFECTIF

- De 4 à 10 participants

INTERVENANTS

- Formateurs ou Formateurs de formateurs SST certifiés par l'INRS et rattachés à l'habilitation de DCK Conseil & Formation

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et travaux en sous-groupes
- Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise
- Formation pratique et opérationnelle

LIVRABLES

- Aide-mémoire du SST (INRS ED 4085)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Réunion : dck.contact@gmail.com

Mayotte : dck.mayotte@gmail.com

Web : <https://www.dck-formation.re>



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mettre à jour les compétences de l'Acteur SST afin qu'il continue à savoir exercer les gestes de premier secours et contribuer à la politique de prévention menée par son entreprise ou établissement.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Une grille de certification est spécialement dédiée aux épreuves certificatives. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification des acteurs SST.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et validé la totalité des domaines de compétences du dispositif peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur SST.

VALIDATION

- Certificat Acteur SST délivré par l'INRS.
- Une attestation de fin de formation validant les acquis des participants est délivrée par le dispensateur de la formation.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

- Recyclage obligatoire (MAC) tous les 2 ans (24 mois).



FORMATION DES ACTEURS SST

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

1 jour (7 heures)

PROGRAMME

MISES À JOUR ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- La prévention des risques et ses enjeux
- Comment prévenir les risques dans son entreprise ?
- SST, votre rôle face aux risques : acteur de la prévention
- SST, le cadre de votre intervention dans et hors de l'entreprise
- Le Plan d'Intervention du SST (PI SST)

MISES À JOUR ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SUR LES GESTES DE SECOURS

- Protéger avant tout
L'alerte aux populations
Réaliser une protection adaptée
- Examiner la/les victime(s)
Comment déceler une urgence vitale ?
Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ?
- Faire alerter ou alerter
L'importance de l'alerte
Le message d'alerte
Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise
- Secourir la/les victime(s) de manière appropriée
La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe totalement
La victime se plaint de malaise
La victime se plaint de brûlure(s)
La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas mais elle respire
La victime ne répond pas et ne respire pas